

Les logiques sociales de la mobilité spatiale

Michel Koebel

Postface de l'ouvrage :

DEPEAU, S. & RAMADIER, T. (dir.), *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes*, Rennes, PUR (collection "Géographie sociale"), 2011 (p. 187-193).

Se déplacer dans l'espace est intrinsèquement lié au vivant : des premiers soubresauts du fœtus dans la matrice jusqu'au dernier souffle précédant l'immobilité puis la rigidité cadavérique, le mouvement semble inhérent à la vie et à son évolution. La question qui est placée au cœur du présent ouvrage est de savoir si les manières de se déplacer peuvent être classées socialement, autrement dit si les pratiques spatiales peuvent être mis en rapport avec les caractéristiques sociales des individus et des groupes sociaux ; mais également si et dans quelle mesure la mobilité – et en particulier la mobilité quotidienne des individus – peut contribuer à la construction des différences sociales.

Plutôt que de vouloir synthétiser les apports des sept chapitres précédents – on se référera pour cela à la problématisation d'ensemble réalisée par les coordonnateurs de l'ouvrage et à leur présentation synthétique des contributions à la fin de leur introduction –, je me consacrerai à évoquer quelques réflexions et questions qui m'ont été inspirées par la lecture stimulante de toutes ces analyses et par ma participation active à toutes les phases du colloque « Identité et Espace » que j'avais organisé à Reims en 2006 et dont le contenu de nombreuses contributions ne sont pas très éloignées des préoccupations des auteurs rassemblés ici.

Personne n'imaginerait un instant que les réponses que l'on peut apporter aux questions posées dans cet ouvrage soient simples et définitives. Mais une première réflexion s'impose dès lors qu'il est question d'identité et d'espace : peut-on fonder un projet scientifique sur des notions qui n'ont toujours pas conquis le statut de concept, du moins dans certaines des disciplines scientifiques convoquées pour cette analyse ? Le colloque « Identité et espace » de 2006 s'était – tout à fait volontairement – engagé dans ce « compromis scientifique », en prenant un risque d'enfermement, qui ne fut que provisoire puisqu'il a permis, comme escompté, de nombreuses ouvertures interdisciplinaires et interrogations théoriques nouvelles. La question des mobilités spatiale et géographique en regard des processus de construction identitaire repose sur un pari comparable, qui permet de faire travailler, souvent ensemble, des géographes, des urbanistes, des psychologues, des sociologues et des spécialistes de science politique, alors même que les notions centrales qui sont en jeu restent problématiques. Pour

les uns, l'espace renvoie à un territoire, structuré selon une logique politico-administrative et doté de frontières physiques, pour d'autres, il est une abstraction permettant de comprendre des logiques dont les frontières sont symboliques et définissent plutôt un intérêt pour ou une appartenance à un domaine. Diverses approches présentes dans cet ouvrage montrent d'ailleurs l'importance des représentations de l'espace dans son appréhension. La notion d'identité elle aussi peut prêter à confusion, mais pour d'autres raisons : quand elle est mise en rapport avec l'espace, on s'aperçoit que toutes les dérives sont possibles, la plus visible étant celle qui a vu de nombreuses collectivités territoriales se précipiter vers des consultants spécialisés en « marketing territorial » pour se faire construire une identité territoriale, accessoire devenu nécessaire, dans un contexte néolibéral de concurrence exacerbée entre collectivités, pour attirer « le client », qu'il soit touriste, entrepreneur/employeur ou habitant (solvable et imposable). L'identité devient alors une sorte de raccourci, produit de l'agrégation réductrice d'un ensemble de caractéristiques, choisies pour leur apparente cohérence, dans un mouvement qui « gomme les différences et la diversité » (Michon & Koebel, 2009).

Quand on essaye de définir l'identité, on tombe toujours sur cet apparent paradoxe : le terme désigne autant ce qui est identique que ce qui différencie. C'est que la construction identitaire est la conjugaison de ces deux moteurs fondamentaux que sont la volonté de ressembler – pour éviter la marginalité et l'exclusion totale – et celle de se distinguer – pour éviter d'être interchangeable et de disparaître dans l'uniformité. Georges Herbert Mead nous rappelle cependant que l'identité est autant celle que l'individu veut affirmer que celle conférée par le regard des autres au cours des interactions. En appliquant ce principe à la qualification des espaces (en tant qu'entités), et en prenant l'exemple des quartiers sensibles, toute la bonne volonté de certains responsables politiques ou associatifs visant à revaloriser l'image des ces territoires se heurte aux représentations négatives de la plupart des autres – et en premier lieu de ceux qui n'y habitent pas – et qui se transmettent oralement à travers les générations, entre voisins, ou – peut-être plus efficacement encore – à travers les divers canaux médiatiques (Koebel & Walter, 2007). Ainsi l'identité, bien que partiellement définie, peut servir de notion opératrice dès lors qu'elle fait référence à un processus en cours jamais statique, jamais abouti, et toujours mouvante et possiblement multiple du fait même de la nature subjective de sa qualification et de la multiplicité des regards.

L'affrontement des représentations de l'espace et des mobilités qui s'y développent a parfois des conséquences inattendues. M'étant particulièrement intéressé à l'espace politique local, et ayant constaté que le pouvoir politique y est accaparé presque exclusivement par des représentants du pôle social dominant (Koebel, 2006) – ce qui a pour conséquence d'orienter les représentations de l'espace et de son devenir selon des points de vue non seulement convergents socialement et liés aux modes de vie et d'habiter des classes supérieures, mais également influencés par des préoccupations électoralistes, j'ai pu voir se développer des décisions politiques allant complètement à l'encontre des habitudes de déplacement des habitants : la mise en place de tarifications différentes pour les services publics locaux (comme la restauration scolaire, l'accès à une bibliothèque municipale, etc.) selon que l'on est ou non habitant de la commune qui les assure peut être réinterprétée comme une tentative d'instauration de « barrières douanières » qui ont pour effet de renforcer la frontière communale, de renforcer la légitimité de ce territoire. Les politiques locales en direction des entreprises (aides et allègements fiscaux divers), mais également des associations (gratuité ou tarifs préférentiels des infrastructures pour les associations ayant leur siège social dans la commune), ou encore le refus des communes « riches » d'accepter le taux légal de logements sociaux – argument déterminant pour satisfaire les habitants qui ne posent pas de problèmes sociaux et pour en attirer d'autres – entrent dans cette même logique où les représentants élus de territoires particuliers vont tenter de construire un espace protégé, agréable, dynamique...

au détriment des espaces alentours ou de territoires plus lointains, dans une concurrence généralisée : en période de crise économique, la conquête de nouveaux marchés et de nouveaux clients n'est pas une spirale ascendante qui profite à tout le monde. Et cette logique ne semble pas remise en cause par l'élan intercommunal qu'a connu la France au cours des quinze dernières années : les formes de solidarité qu'il semble avoir promues restent le plus souvent liées à des intérêts économiques locaux bien compris (Koebel, 2009). Ainsi l'apparente liberté toujours plus grande – ouverture européenne, mondialisation des échanges – s'accompagne localement d'un repliement territorial de la part des élus.

La mobilité des habitants est rarement en phase avec ces logiques territoriales et ces frontières communales. Une étude à propos des pratiques de loisir des jeunes haut-rhinois que j'avais initiée et codirigée en 1999/2000 montrait que les aires de mobilité des jeunes pour leurs loisirs s'élargissent à mesure qu'augmentent le capital scolaire et la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents (Decherf et al., 2000), mais les frontières proprement communales sont rarement pertinentes dans ces flux. Les déplacements quotidiens liés à la profession exercée par les habitants eux aussi obéissent à des logiques sociales : si les cadres et professions intellectuelles supérieures ont pour la plupart intégré l'idée que leur évolution professionnelle était liée à la nécessité de mobilité géographique, ce n'est de loin pas le cas des ouvriers et des employés – la majorité des actifs en France –, qui restent plus attachés à leur contrée d'origine et ont moins envie – et moins les moyens – de se déplacer et de déménager pour trouver du travail. On comprend que les nécessités de mobilité et de flexibilité professionnelles sont nées dans l'imaginaire de dirigeants et non d'ouvriers. Ainsi le rapport à l'injonction à la mobilité professionnelle est-il socialement différencié : elle peut être source de promotion sociale, réinvestie comme signe de distinction sociale, ce qui rend moins problématique le déracinement provoqué ; sans oublier que ceux qui se situent dans le pôle supérieur d'une hiérarchie socioéconomique ont les moyens de conserver des ancrages locaux, du fait d'un potentiel d'investissement immobilier, mais aussi dans la possibilité de garder des souvenirs et de les valoriser. Certains déménagements se réalisent en signant un chèque – quand ce n'est pas l'employeur qui prend tout en charge – quand d'autres se mesurent à la quantité de sueur produite par le réseau des proches que l'on a su mobiliser – et qui nécessite en retour un réinvestissement régulier dans l'aide au déménagement des autres membres du réseau ; dans le second cas, la tendance à ne garder que l'essentiel est plus grande, surtout quand on est contraint d'habiter dans des logements collectifs dont l'une des caractéristiques est de n'avoir pas de grenier, ce symbole de la conservation des souvenirs. Pour certaines fractions sociales, investir dans l'immobilier est un acte unique dans une vie, quand il s'agit d'acquérir à crédit sa résidence principale ; pour d'autres, c'est un investissement tout à fait provisoire, comme un placement boursier, qui peut rapporter... Le rapport entretenu à l'habitat qui en résulte n'est alors pas identique. Il est d'ailleurs intéressant de se rendre compte que le terme même d'immobilier est lié à l'absence de mouvement : investir dans l'immobilier est une façon d'immobiliser – pendant un temps long – une grosse somme d'argent, qui elle-même est caractérisée par la fluidité, mais c'est aussi en quelque sorte une manière de s'immobiliser soi-même et sa famille. Pierre Bourdieu, en étudiant l'accession à la propriété des franges inférieures des classes moyennes dans les années 1970, avait noté que ce type d'investissement à crédit avait été un moyen plus efficace pour briser les grèves et les mouvements sociaux que tout ce que le patronat avait pu imaginer : investir dans l'immobilier – du fait de la dépendance financière mensuelle vis à vis de l'organisme de crédit – avait provoqué l'immobilisation d'une fraction des classes moyennes. Savoir « mobiliser », de ce point de vue, c'est savoir rassembler – au moins provisoirement – dans un même mouvement des individus dont seule une partie des intérêts sont convergents et, parce que ces intérêts sont menacés, les rapprochent et les font agir de concert. On peut observer de tels rapprochements mobilisateurs dans certains quartiers d'habitat, quand des intérêts

communs sont menacés, même s'il n'existe pas d'homogénéité parfaite des caractéristiques des habitants.

La focalisation sur la mobilité et le mouvement ne doit pas nous faire oublier d'évoquer aussi l'immobilité : en effet, la mobilité liée à l'habitat étant assez fortement liée au capital économique, cela contraint les moins dotés de rester pendant des années dans des conditions d'habitat et de voisinage pourtant insupportables. Les contributions du présent ouvrage nous rappellent ainsi combien il est important de prendre en compte aussi le rapport entretenu avec la mobilité, souvent plus subie que souhaitée, qu'elle soit professionnelle ou non. L'idée, développée par Feildel et Bailleul, de prendre systématiquement en compte les représentations des individus étudiés me paraît ainsi fondamentale dans la perspective d'une meilleure compréhension de la qualité du rapport à l'espace et à l'habitat. L'identité sociale par rapport à un territoire se construit par un processus d'identification multiple. Les relations sociales y prennent une place non négligeable, mais, pour exister, celles-ci doivent être stimulées : elles peuvent l'être du fait de proximités diverses, dans les choix consommatoires, dans l'intérêt pour certaines activités, ce qui renforce la cohésion sociale du groupe d'habitants du territoire considéré et participe progressivement de la construction ou de la stabilisation de son identité ; il peut s'agir aussi de stimulations négatives, lorsque le comportement d'un habitant, ses choix apparents, ne conviennent pas à ses voisins au point de provoquer des pressions successives pouvant aboutir au rejet de l'importun – ce qui a également pour tendance à renforcer les liens entre les habitants et leur détermination à conserver une certaine image de leur quartier – ; dans d'autres cas, la transformation progressive du profil social du quartier – du fait d'un *turn over* important dans les logements – peut aboutir à l'inverse au déménagement des plus anciens qui constatent que leur mode d'habiter n'est plus en accord avec celui de leurs voisins, de la plupart des autres habitants : le rapport de force s'inverse alors, et l'image du quartier se modifie progressivement. Mais cela peut prendre beaucoup de temps, du fait d'une certaine inertie devant l'idée de devoir déménager, chez les locataires et peut-être plus encore chez les propriétaires. Ces interactions quotidiennes participent à la stabilité sociale d'un territoire ou à sa transformation. Mais il ne faudrait pas en oublier pour autant un certain nombre d'autres caractéristiques du territoire qui ont conduit les habitants à venir y habiter et qui continuent à en faire venir d'autres. Ces caractéristiques, parmi lesquelles on peut citer le prix moyen du logement, le type d'habitat, le niveau social moyen des habitants, la réputation du territoire concerné, etc., autorisent une certaine permanence de ce profil social, cette identité sociale d'un territoire. En ce sens, l'identité individuelle est bien moins stable et moins univoque que ce qu'en disaient Berger et Luckmann dès les années 1960, alors qu'ils considéraient la notion d'« identité collective » comme fallacieuse (Berger & Luckmann, 2005, 235-236). Bien au contraire, l'identité d'un groupe social – et ici d'un groupe d'habitants à profil social relativement homogène – semble avoir plus de permanence dans le temps que l'identité d'un individu, parce qu'elle est, sur la durée, moins affectée par les positions marginales et les trajectoires erratiques d'une partie des membres du groupe (si celles-ci ne deviennent pas trop nombreuses). Ce principe peut être ainsi appliqué à un groupe d'individus habitant un territoire, et ce malgré les différences interindividuelles.

Un dernier aspect de cet ouvrage qui mérite d'être souligné est la volonté de classer, inhérente au projet de recherche qui l'a structuré. Classer socialement des pratiques n'est guère dans l'ère du temps. Depuis quelques années, des sociologues de plus en plus nombreux ne jurent plus que par l'individu, entraînés dans cette pente par Bernard Lahire notamment qui minimise les régularités sociales en mettant l'accent sur les différences interindividuelles, et qui rejette la systématisme de l'habitus en montrant les dissonances culturelles de l'individu. En pointant ainsi le microscope sur l'individu, est-il encore possible de se rendre compte des logiques sociales à l'œuvre ? Nos collègues biologistes eux-mêmes avaient au cours des

années 1970 importé dans leur discipline – dans une logique transdisciplinaire, au sens de Basarab Nicolescu – certains des principes utilisés en sociologie. Ils ont en effet inventé une « sociologie cellulaire » – qui n’a pas démerité depuis – à partir du moment où ils ont constaté que les logiques collectives de cellules placées dans un milieu ne pouvaient être déduites des comportements individuels, complètement aléatoires, de chacune des cellules analysées (Chandebois, 1976). Quand il s’agit d’étudier les sociétés humaines, une analyse de plus en plus rapprochée et fine des comportements des individus a forcément pour conséquence de mettre l’accent sur les différences, ce qui flatte profondément notre *ego* et peut en partie expliquer le succès des théories sociologiques actuelles : chacun d’entre nous a – ou veut avoir – l’impression d’être unique ; qui en effet pourrait se satisfaire d’analyses qui mettraient en évidence les régularités sociales et l’absence fréquente d’originalité dans nos comportements, ou, pire, mettraient en rapport de manière systématique nos manières d’être et de penser avec les habitudes prises dans notre milieu social d’origine, en concluant sur la force des déterminations sociales, comme l’a fait Pierre Bourdieu tout au long de sa carrière ? Il ne s’agit certes pas de nier les différences interindividuelles : nombreuses sont les analyses dans cet ouvrage qui insistent sur ces différences. Mais l’analyse approfondie de cas individuels est ici convoquée pour découvrir de possibles régularités sociales. C’est en ce sens une posture complètement inversée par rapport aux tendances actuelles, qui mérite non seulement d’être soulignée mais également louée, tant l’octroi de moyens pour la recherche en France aujourd’hui est devenue dépendante d’autres logiques que l’intérêt proprement scientifique.

Michel Koebel

Maître de conférences à l’Université de Strasbourg
Membre de l’équipe de recherche en sciences sociales du sport (EA 1342)

Bibliographie

- Berger (Peter), Luckmann (Thomas) : 2005 [1966]. *La construction sociale de la réalité*. Paris : Armand Colin.
- Chandebois (Rosine) : 1976. Cell sociology: A way of reconsidering the current concepts of morphogenesis. *Acta Biotheoretica*, 25 (2-3), p. 71-102.
- Decherf (Michel), Mokry (Hossein), Schmitt (Daniel) & Koebel (Michel) (dir), Bauger (Pascal) : 2000. *Les pratiques de loisirs, de rencontre et d'information des jeunes haut-rhinois. Rapport de synthèse*. Colmar : DDJS 68 - FAS - CAF 68 - FCSC 68 (27 p.).
- Koebel (Michel) & Walter (Emmanuelle) : 2007. *Résister à la disqualification sociale. Espaces et identités*. Paris : L'Harmattan (coll. Logiques sociales).
- Koebel (Michel) : 2006. *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant (coll. Savoir/Agir).
- Koebel (Michel) : 2009. De l’existence d’un champ politique local. *Cahiers philosophiques*, 119, p. 9-29.
- Michon (Bernard) & Koebel (Michel) : 2009. Pour une définition sociale de l'espace (p. 39-59). In : Grandjean (Pernette) (dir.), *Construction identitaire et espace*. Paris : L'Harmattan (coll. Géographie et culture).